

## COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ MARS (25/03/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Mars 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Adjoints,  
Mme Marie DOURLANT M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, Conseillers Municipaux

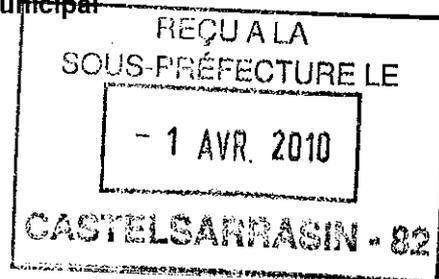
ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Richard BAPTISTE, (représenté par M. REDON), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), Conseillers Municipaux

Était Absent Excusé : M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal

M. SELAM est nommé secrétaire de séance.  
M. GUILLAMAT ne prend pas part au vote.

**35- 25 mars 2010**



### **ZI BORDE DE ROUGE – VENTE D'UN TERRAIN AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**Vu** la délibération n°11 en date du 1er février 2007 portant vente de lots à la communauté de communes Castelsarrasin-Moissac

**Vu** la délibération en date du 26 juin 2008 portant échange de terrains entre la ville de Moissac et la Communauté de Communes

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'Unanimité**

**APPROUVE** la vente des parcelles cadastrées CO 645 pour 511 m<sup>2</sup> et CO 643 pour 233 m<sup>2</sup> à la communauté de communes Castelsarrasin-Moissac

**APPROUVE** la vente de ces terrains au prix de 10 €/m<sup>2</sup> à la communauté de communes Castelsarrasin-Moissac.

**AUTORISE** M le Maire à signer les documents afférents.

Pour copie conforme  
Moissac le 26 Mars 2010

  
Le Maire  
Jean-Paul MUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :

REÇU A LA  
SOUS-PRÉFECTURE LE  
- 1 AVR. 2010  
CASTELSARRASIN - 82